

**Protocole de Montréal
relatif à des substances
qui appauvrissent
la couche d'ozone**

Distr. générale
23 octobre 2023

Français
Original : anglais

**Bureau de la trente-quatrième Réunion des Parties au
Protocole de Montréal relatif à des substances
qui appauvrissent la couche d'ozone
Première réunion**
Nairobi, 21 octobre 2023

**Rapport de la réunion du Bureau de la trente-quatrième
Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif
à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone**

I. Ouverture de la réunion

1. La première réunion du Bureau de la trente-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone s'est tenue au siège du Programme des Nations Unies pour l'environnement, à Nairobi, le 21 octobre 2023.
2. La réunion a été ouverte à 16 h 05 par le Président du Bureau, M. Hasan Ali Mubarak (Bahreïn).
3. Les membres du Bureau ci-après ont participé à la réunion :
Président : M. Hasan Ali Mubarak (Bahreïn) (États d'Asie-Pacifique)
Vice-Président(e)s : Mme Jana Mašíčková (Tchéquie) (États d'Europe orientale)
M. Adrian Forde (Barbade) (États d'Amérique latine et des Caraïbes)
M. Alain Wilmart (Belgique) (États d'Europe occidentale et autres États)
Rapporteur : M. Marindani Kirui au nom de M. Cyrus Mageria (Kenya) (États d'Afrique)
4. La liste complète des participants figure dans l'annexe au présent rapport.
5. Mme Megumi Seki, Secrétaire exécutive du Secrétariat de l'ozone, a souhaité la bienvenue aux participants à la réunion.

II. Adoption de l'ordre du jour

6. L'ordre du jour provisoire de la réunion, paru sous la cote UNEP/OzL.Pro.34/Bur.1/1, a été adopté comme suit :
 1. Ouverture de la réunion.
 2. Adoption de l'ordre du jour.
 3. Suite donnée aux décisions de la trente-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone.

4. Examen de l'ordre du jour de la trente-cinquième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, présentation d'une feuille de route concernant le déroulement de la réunion et passage en revue des documents de travail établis pour la réunion.
5. Questions diverses.
6. Adoption du rapport de la réunion.
7. Clôture de la réunion.

III. Suite donnée aux décisions de la trente-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone

7. Présentant ce point, la représentante du Secrétariat de l'ozone a appelé l'attention sur la note du Secrétariat relative aux questions portées à l'attention du Bureau de la trente-quatrième Réunion des Parties au Protocole de Montréal pour examen et information (UNEP/OzL.Pro.34/Bur.1/2). Notant que les mesures prises pour donner suite aux 24 décisions adoptées par la trente-quatrième Réunion des Parties étaient présentées en annexe à cette note, elle a communiqué des renseignements actualisés sur plusieurs de ces décisions. Les décisions adoptées concernaient les questions suivantes : hommage à Paul Jozef Crutzen, Mario José Molina et Frank Sherwood Rowland, lauréats du prix Nobel de chimie en 1995, pour leurs travaux ; cadre de l'étude sur la reconstitution du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal pour la période 2024–2026 ; améliorer l'accès et faciliter la transition vers des technologies à haut rendement énergétique utilisant des substances à potentiel de réchauffement global faible ou nul ; importation illégale de certains produits et équipements de réfrigération, de climatisation et de pompes à chaleur ; recensement des lacunes dans la couverture mondiale de la surveillance atmosphérique des substances réglementées et présentation des moyens susceptibles d'améliorer la surveillance ; émissions de tétrachlorure de carbone qui continuent de se produire ; renforcement des processus institutionnels concernant les informations relatives aux émissions de sous-produits du HFC-23 ; renforcement des institutions relevant du Protocole de Montréal, notamment aux fins de la lutte contre le commerce illicite ; dérogations pour utilisations critiques de bromure de méthyle pour 2023 ; stocks et utilisations de bromure de méthyle pour la quarantaine et les traitements préalables à l'expédition ; composition, équilibre et volume de travail du Groupe de l'évaluation technique et économique et de ses comités des choix techniques ; mise à jour des informations concernant les normes de sécurité pertinentes ; collecte de données pour comprendre les incidences potentielles de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur la consommation d'hydrofluorocarbures pour les Parties du groupe 1 visées au paragraphe 1 de l'article 5 du Protocole ; données et informations communiquées par les Parties en application de l'article 7 du Protocole ; état d'avancement de la mise en place de systèmes d'octroi de licences au titre du paragraphe 2 bis de l'article 4B du Protocole ; révision des données de référence de Madagascar ; renforcement de la participation aux travaux du Comité exécutif du Fonds multilatéral aux fins d'application du Protocole de Montréal par le biais de la cooptation ; changements dans la composition du Groupe de l'évaluation technique et économique ; composition du Comité d'application ; composition du Comité exécutif du Fonds multilatéral ; coprésident(e)s du Groupe de travail à composition non limitée des Parties au Protocole de Montréal ; et état de ratification de l'Amendement de Kigali au Protocole de Montréal. D'autres décisions adoptées par les Parties ont porté sur des questions liées à la trente-cinquième Réunion des Parties et sur les rapports financiers et les budgets du Protocole de Montréal.

8. Le Bureau a pris note des informations fournies.

IV. Examen de l'ordre du jour de la trente-cinquième Réunion des Parties au Protocole de Montréal, présentation d'une feuille de route concernant le déroulement de la réunion et passage en revue des documents de travail établis pour la réunion

9. La Secrétaire exécutive a appelé l'attention sur la liste des documents établis pour la trente-cinquième Réunion des Parties (UNEP/OzL.Pro.35/INF/8) et sur l'ordre du jour de ladite réunion (UNEP/OzL.Pro.35/1). À l'ordre du jour du débat préparatoire, prévu du lundi 23 octobre au mercredi 25 octobre 2023, figuraient des questions importantes et délicates, telles que la reconstitution du Fonds multilatéral pour la période 2024–2026 et une proposition de modification de la liste des pays en développement. En raison du caractère sensible de certains sujets, le débat préparatoire ne serait pas diffusé en direct, et la Secrétaire exécutive a indiqué qu'elle souhaitait que les déclarations politiques soient faites uniquement pendant le débat de haut niveau, prévu

les jeudi 26 et vendredi 27 octobre 2023. Les Parties pourraient souhaiter discuter plus avant de certaines questions au sein de groupes de contact ou de groupes informels. L'objectif était de présenter tous les points de l'ordre du jour le lundi et le mardi, en laissant le temps aux différents groupes de contact ou groupes informels de conclure leurs délibérations pendant le reste de la semaine. Une note du Secrétariat (UNEP/OzL.Pro.35/2) et son additif (UNEP/OzL.Pro.35/2/Add.1) présentaient les questions à porter à l'attention des Parties pour examen et information. Le vendredi après-midi, les Parties examineraient pour adoption les projets de décision et le rapport de la réunion, après quoi la réunion serait close.

10. Le Bureau a pris note des informations fournies.

V. Questions diverses

11. En réponse à une question portant sur l'incapacité d'une région de parvenir à un consensus sur la désignation d'un(e) candidat(e) pour siéger au Comité d'application, la représentante du Secrétariat a déclaré que le Secrétariat pourrait fournir un appui à l'organisation d'un sondage informel et non officiel au sein de la région afin de s'entendre sur un(e) candidat(e) de consensus. Si cette façon de procéder ne conduisait pas à un accord au sein de la région, les membres du groupe pourraient, à titre individuel ou à plusieurs dans le cadre d'une action commune, présenter des candidatures, y compris – dans le cas de propositions soumises par un seul membre – leur propre candidature. Si le poste faisait l'objet de plus d'une candidature, la trente-cinquième Réunion des Parties pourrait procéder à une élection au scrutin secret afin de le pourvoir.

12. Le Président du Bureau a déclaré qu'il serait préférable d'adopter une décision par consensus plutôt que de s'engager dans un processus inhabituel pour le Protocole de Montréal.

13. Aucune autre question n'a été examinée.

VI. Adoption du rapport de la réunion

14. Le Bureau est convenu de charger le Secrétariat d'établir un projet de rapport à distribuer aux membres du Bureau pour observations. La version finale du rapport leur serait ensuite présentée pour approbation.

VII. Clôture de la réunion

15. Le Président a prononcé la clôture de la réunion le samedi 21 octobre 2023 à 16 h 40.

Annexe

Liste des participants*

Membres du Bureau de la trente-quatrième Réunion des Parties

Président

M. Hasan Ali Mubarak
 Chef du Groupe de la gestion des produits
 chimiques dangereux et responsable national
 pour les questions relatives à l'ozone
 Direction de la surveillance et de la protection
 de l'environnement
 Conseil suprême de l'environnement
 P.O. Box 18233
 Manama
 Bahreïn
 Courriel : hmubarak@sce.gov.bh

Vice-Président(e)s

Mme Jana Mašíčková
 Correspondante nationale
 Département de la protection de l'air
 Ministère de l'environnement
 Vršovická 65
 Prague 10-100 10
 Tchéquie
 Courriel : jana.masickova@mzp.cz

M. le député Adrian Forde
 Ministre
 Ministère de l'environnement, de
 l'embellissement national, et de l'économie
 verte et bleue
 10th Floor, Warrens Tower
 Warrens, St. Michael
 Barbade
 Courriel :
minister.environment@barbados.gov.bb ;
adrian.forde@barbados.gov.bb

M. Alain Wilmart
 Expert principal en matière de couche d'ozone
 et de gaz fluorés
 Direction générale Environnement –
 Département des changements climatiques
 Service public fédéral, Santé publique, sécurité
 de la chaîne alimentaire et environnement
 Avenue Galilée, 5/2
 Bruxelles B-1210
 Belgique
 Courriel : alain.wilmart@health.fgov.be

Rapporteur

M. Marindany Kirui
 Coordinator
 National Ozone Unit (NOU)
 State Department of Climate Change
 and Environment
 Ministry of Environment, Climate
 Change and Forestry
 P.O. Box 30126 - 00100
 Nairobi
 Kenya
 Courriel :
marindanykirui@yahoo.com ;
mkirui@environment.go.ke

Secrétariat du Fonds multilatéral

Mme Tina Birmpili
 Administratrice principale
 Fonds multilatéral aux fins
 d'application du Protocole de Montréal
 1000 de la Gauchetière Street West
 Montréal, Québec H3B 4W5
 Canada
 Courriel : tina.birmpili@un.org

Secrétariat de l'ozone

Mme Megumi Seki Nakamura
 Executive Secretary
 Ozone Secretariat
 UNEP
 P.O. Box 30552-00100
 Nairobi, Kenya
 Courriel : meg.seki@un.org

Mme Maria Socorro Manguiat
 Deputy Executive Secretary
 Ozone Secretariat
 UNEP
 P.O. Box 30552-00100
 Nairobi, Kenya
 Courriel : maria.manguiat@un.org

* La version originale anglaise de l'annexe du présent document n'a pas été revue par les services d'édition.